



LES MARTYRS DE GORCUM.
(FRACASSINI)

XVIII^{me} AN

1902

La Revue

Saint

Simple et naïf
passé ; terrible,
ce mois-ci à nos

Les hérésies
accuser d'intolé-
de tolérance qu
pernicieuses et s

Comment l'E
véritable Eglise,
l'histoire de tou
la prédication d
pagée par l'exer
s'est maintenue

Mais les port
qu'elles se sont

XVIII^{me} ANNEE

1^{er} JUILLET



1902

N^o 7

La Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Saint Nicolas Pick et ses compagnons

Martyrs de Gorcum

(9 juillet 1572)



(Notre gravure)

Simple et naïve était la scène que rappelait notre gravure du mois passé ; terrible, mais glorieuse à la fois est celle que nous rappelons ce mois-ci à nos pieux lecteurs.

Les hérésies de tous noms et de toutes doctrines, qui se plaisent à accuser d'intolérance l'Eglise catholique, ne se sont jamais piquées de tolérance quand il s'est agi d'établir et de propager leurs erreurs pernicieuses et subversives.

Comment l'Eglise catholique romaine, l'Eglise chrétienne, la seule véritable Eglise, s'est-elle établie, propagée et maintenue ? Parcourez l'histoire de tous les siècles et de tous les pays : elle s'est établie par la prédication de ses apôtres et de ses missionnaires, elle s'est propagée par l'exemple de ses vertus et par la force de ses miracles, elle s'est maintenue par le sang non de ses ennemis, mais de ses enfants.

Mais les portes de l'enfer, les hérésies, c'est toujours par la violence qu'elles se sont ouvertes, c'est du sang de leurs ennemis, — qui trop

souvent, hélas ! n'étaient que de pauvres enfants ou de faibles femmes, — qu'elles ont teint leurs portiques, c'est par les tortures qu'elles ont élargi leurs enceintes pestiférées. Intolérants à outrance, comment peuvent-ils reprocher à l'Eglise une intolérance qui ne règne que dans leur camp ? tandis qu'ils sont eux-mêmes les premiers à profiter de la patience et de la longanimité de l'Eglise. Ah ! si les enfants de l'Eglise étaient moins tolérants, ou plutôt moins lâches, moins pusillanimes, dans bien des cas et pour bien des choses, l'hérésie serait moins arrogante.

Jamais cette intolérance de l'hérésie ne se montra au grand jour, avec plus d'évidence que pendant les grandes apostasies du xvi^e siècle qu'on a affublées du nom de réformes : allemande, suisse, anglaise, hollandaise, voire même française ; Luther, Calvin, Henri VIII, les Gueux et les Huguenots n'ont rien épargné pour détruire de fond en comble l'Eglise catholique, mais ils se sont brisés les uns après les autres contre le rocher inébranlable que Dieu lui-même a affermi sur les bases de son éternelle puissance : *Christus vincit, Christus imperat !*

Notre gravure représente une de ces scènes fréquentes, pour ne pas dire journalières, à l'époque d'alors, dans les annales de l'hérésie. Elle nous fait assister au martyre de 19 religieux, soit onze Franciscains (dont neuf prêtres et deux frères convers,) quatre prêtres séculiers (dont trois curés de paroisse,) deux Prémontrés, un Dominicain et un Augustin ; martyre qui eut lieu à Gorcum en Hollande, le 9 juillet 1572. On y voit des hérétiques, des bourreaux, plus cruels, plus féroces que des tigres, qui exercent leur haine sur de pauvres religieux n'ayant pour toute défense que leur patience, pour toute arme que des paroles de paix et de pardon. Ces religieux s'étaient livrés à leurs ennemis sur la promesse expresse qu'on leur laisserait la vie sauve. Mais ceux qui ont osé trahir leur Dieu et leur foi sont capables de toutes les trahisons ; aussi à peine les Gueux (c'est ainsi que s'intitulaient les protestants en Hollande dans leur orgueilleuse humilité,) eurent-ils entre les mains leurs innocentes victimes qu'ils s'acharnèrent sur elles avec une rage et une barbarie tout infernales.

Tour à tour frappés, mutilés, brûlés, outragés de la façon la plus ignominieuse, et cela pendant dix jours et dix nuits de suite, les saints martyrs sont enfin attachés à la potence et reçoivent de Dieu la couronne due à leurs souffrances.

Un peu plus de trois siècles plus tard, en 1900, douze enfants de saint François (dont deux évêques, deux pères, un frère convers, et



S. MICHAEL



S. THEODORE



S. Nicolas Pich



S. Pierre d'Asshe, f. l.



S. Théodoric d'Emden



S. Corneille de Wych

Martyrs de Gorcum

sept sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie,) cueillaient, eux aussi, le même jour, 9 juillet, la palme glorieuse du martyr sous le glaive des mandarins chinois.

Gloire à tous ces héros, gloire à l'Agneau dont ils furent les courageux témoins ! Ah ! « quels sont-ils ces hommes revêtus de robes éclatantes de blancheur, oui, qui sont-ils, et d'où viennent-ils ? Ce sont les généreux athlètes qui ont passé par la grande tribulation ; ils ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau. C'est pourquoi ils se tiennent maintenant devant le trône de Dieu, et ils le servent jour et nuit dans son temple » (1). Pour eux plus de faim, plus de soif ; ils ne ressentent plus les ardeurs de la tentation ni le feu de la persécution : au ciel, dans leur gloire et leur bonheur, ils prient pour les enfants de leurs bourreaux. Leur sang crie vengeance, mais ce n'est point la vengeance de l'enfer ; c'est la vengeance du sang de Jésus qu'il réclame, c'est à-dire : le pardon des coupables ; puisse-t-il être entendu !

FR. MARIE-ANSELME, O. F. M.



S. NICAISE JANSSENS, ptrc. S. ANTOINE DE WEERT, ptrc.

Martyrs de Gorcum

(1) Apocalypse VII, 13, 14, 16.



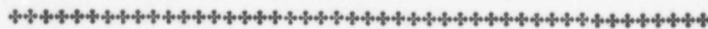
teur, du Frère
les objets qui se
Fraternité. Il n
seront confiés,
mais il devra po
qui agira selon
cela dans le regi
pas, on pourrai
Sacristain seul f

On doit chois
et disposant faci
avec une tendre
qu'il apprendra c
sera d'avertir le l
organiser les vis
s'il en est beso
cours de la mala

On peut distir
malades perpétu
qui sont gravem
selon la gravité



Direction des Fraternités



DES CHARGES (Suite)

Du Sacristain



Le Sacristain est chargé du soin de la chapelle ; il prépare ce qui est nécessaire pour les assemblées et cérémonies ; il orne l'autel pour les différentes fêtes ; enfin il prépare les billets des Saints protecteurs du mois là où c'est la coutume. Lorsqu'il entrera en fonction, il commencera par vérifier l'inventaire des meubles en présence du Père Directeur, du Frère Ministre et du Secrétaire ; il aura soin d'y ajouter les objets qui seraient donnés par les bienfaiteurs ou acquis par la Fraternité. Il ne pourra donner ni échanger aucun des objets qui lui seront confiés, ni faire de sa propre autorité acquisitions nouvelles ; mais il devra pour tout cela se faire autoriser par le Père Directeur, qui agira selon l'avis du Discrétoire. Il sera fait mention de tout cela dans le registre de l'Inventaire. Si un seul Sacristain ne suffisait pas, on pourrait lui donner un ou plusieurs aides ; mais le premier Sacristain seul fait partie du Discrétoire.

De l'Infirmier

On doit choisir pour Infirmier un Tertiaire d'une vie exemplaire et disposant facilement de son temps, qui visite les Tertiaires malades avec une tendre charité et sache les consoler dans leur affliction. Dès qu'il apprendra que quelqu'un est malade, le Frère Infirmier s'empresera d'avertir le Père Directeur et le Frère Ministre, afin qu'ils puissent organiser les visites et distribuer les secours pécuniaires et religieux, s'il en est besoin ; lui-même donnera tous les soins qu'exigera le cours de la maladie.

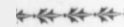
On peut distinguer trois catégories de malades : 1° les infirmes ou malades perpétuels que l'on visite une ou deux fois le mois ; 2° ceux qui sont gravement malades qu'on doit visiter plus ou moins souvent selon la gravité de la maladie, tous les jours même, lorsque la mort

TE

aient, eux
re sous le

les coura-
s de robes
nt-ils ? Ce
ulation ; ils
C'est pour-
t ils le ser-
: faim, plus
ni le feu de
r, ils prient
eance, mais
du sang de
; puisse-t-il

F. M.



IT, ptre.

approche et si la prudence le permet ; 3° ceux qui, n'ayant pas assisté à la réunion ont fait savoir qu'ils étaient indisposés. On doit les visiter le plus tôt possible.

Dans les centres plus peuplés et les Fraternités étendues, il est nécessaire d'avoir plus d'un infirmier. Dans ce cas, on assignera à chacun un quartier. Toutefois il suffit que le premier infirmier soit pris dans le Discrétoire. Chaque infirmier doit avoir la liste des Tertiaires qui habitent son quartier.

Dans les Fraternités divisées en plusieurs quartiers dont chacun est représenté au Discrétoire, le moyen le plus simple est d'établir chaque Discret infirmier dans sa circonscription. Il lui sera plus facile de connaître les malades, leurs besoins, et d'en donner avis au Discrétoire, lors de sa réunion ou au Directeur avec lequel il a des relations plus fréquentes. Dès lors, le rôle de l'infirmier en titre ou général sera de suppléer les Discrets absents ou empêchés et surtout de visiter les infirmes de la 1^{re} catégorie que l'on voit régulièrement. C'est l'occasion pour les Discrets d'exercer un véritable apostolat et de nouer entre eux et leurs Frères des liens qui dureront toujours.

Dans ces Fraternités très-nombreuses dont nous parlons, le Discret lui-même dans sa circonscription aura besoin d'être aidé par ses zélés ; et nous verrons bientôt, quand nous parlerons des zélés que le soin des malades et l'assistance à leurs derniers moments seront une de leurs charges principales.

En général, nous ne craignons pas de dire que si ce point de l'assistance et de la visite des malades est bien organisé et pratiqué, ce sera un des plus grands avantages de la Fraternité et une puissante recommandation pour le Tiers-Ordre.

Charges conférées en dehors du Discrétoire

Les charges dont il a été question jusqu'à présent ne sont conférées qu'à des Discrets. Les deux dernières cependant : celles de Sacristain et d'Infirmier ne font pas nécessairement partie du Discrétoire et pourraient être données à d'autres Tertiaires.

Il nous reste à parler de quelques autres offices à remplir dans la Fraternité, pouvant se donner indifféremment à tout Tertiaire, à condition toutefois qu'il possède les qualités requises pour les bien remplir.

Telles sont d'abord, les charges du *sous-maître des novices*, du

second secrétaire premiers et, au pour ces fonctions d'esprit sont en officiers.

Viennent ensuite soient chargés de sets et oraisons.

Il peut aussi être les novices qui s

2° Les Portiers

tiers. Les jours ou du local pour introduire sans l pelle aussitôt que fin. Là où l'usage

texte ils ne laissent cas particuliers, let à la personne montre que le cas si cette mesure sur ce sujet, que Nous pourrions ce contrôle.

Les Tertiaires grande patience, même temps ils le règlement. La même temps que

Nous en dirons

3° Les Cérémoniers

pour aider dans sa place, que tous sions ou cérémonies le croit nécessaire tertiaires est un point

4° Vestiaire. —

faut une salle où maintenir l'ordre

second secrétaire et de l'assistant-trésorier qui viennent en aide aux premiers et, au besoin, les remplacent. On choisit ordinairement pour ces fonctions des personnes dont le caractère et la tournure d'esprit sont en harmonie avec le caractère et les idées des premiers officiers.

Viennent ensuite, 1° *les Choristes*. On peut élire des Choristes qui soient chargés de faire des lectures, d'entonner, de répondre aux versets et oraisons dans les cérémonies, la psalmodie du saint office, etc. Il peut aussi être avantageux de désigner, pour cet office de Choristes, les novices qui sont alors nommés à tour de rôle par le Maître.

2° *Les Portiers*. — Il est nécessaire qu'il y ait au moins deux Portiers. Les jours d'assemblée ils se tiendront à la porte de la chapelle ou du local pour veiller à ce qu'aucune personne étrangère ne s'y introduise sans l'autorisation du Père Directeur. Ils fermeront la chapelle aussitôt que les offices commenceront et ne l'ouvriront qu'à la fin. Là où l'usage des billets ou cartes d'entrée existe, sous aucun prétexte ils ne laisseront entrer personne sans carte. S'il se rencontre des cas particuliers, il en sera référé au Père Directeur qui donnera un billet à la personne qu'il jugera à propos d'admettre : l'expérience nous montre que le contrôle des présences et des absences est impossible si cette mesure n'est pas sérieusement appliquée. Nous reviendrons sur ce sujet, quand nous parlerons des réunions de la Fraternité. Nous pourrions discuter alors les moyens les plus pratiques d'assurer ce contrôle.

Les Tertiaires chargés de l'office de Portiers auront besoin d'une grande patience, devront se montrer affables envers tous ; mais en même temps ils seront fermes dès lors qu'il s'agira de faire observer le règlement. La discrétion leur est donc absolument nécessaire, en même temps que l'habitude des bonnes manières.

Nous en dirons autant de la charge suivante.

3° *Les Cérémoniaires*. — Il est bon de choisir deux Cérémoniaires pour aider dans les cérémonies, pour veiller à ce que chacun soit à sa place, que tout se fasse avec ordre. Dans les pèlerinages, processions ou cérémonies extraordinaires, on en augmente le nombre si on le croit nécessaire. Le bon ordre dans l'entrée et la sortie des Tertiaires est un point important ; il dépend beaucoup des Cérémoniaires.

4° *Vestiaire*. — Si l'on porte le costume dans les assemblées, il faut une salle où chacun vienne le revêtir. Un Frère est chargé de maintenir l'ordre et la propreté dans cette salle. Il doit y avoir

autant de casiers que de membres, et chacun a le sien, désigné au moyen d'un numéro. Celui qui en est chargé doit garder les étoffes pour tuniques et scapulaires, les cordes, les chapelets, livres, cierges pour cérémonies, en un mot tous les objets nécessaires aux Frères.

Lorsque la Fraternité elle-même s'occupe de la vente de ces objets, ils sont fournis au Frère chargé du Vestiaire par le Trésorier auquel sont remises les sommes reçues en paiement. Les prix sont fixés par le Discrétoire. Dans ce cas, le Frère doit tenir un registre où il inscrit tout ce qu'il reçoit et tout ce qu'il remet au Trésorier ; afin de prévenir bien des abus, on ne devra faire crédit à personne. Lorsque la Fraternité est ainsi pourvue d'un magasin où se vendent les objets nécessaires, tous ses membres doivent s'y fournir, et on ne doit pas laisser libre à chacun de se procurer où bon lui semble les objets dont il a besoin. Autrement c'en serait vite fait de l'uniformité ; les étoffes non contrôlées pourraient exposer les prises d'habit et les professions à être invalides etc. . .

Tout ce que nous avons dit à propos des charges concerne évidemment les Sœurs aussi bien que les Frères, de même que tout ce qui nous reste encore à dire.

(A suivre)

FR. BERCHMANS, O. F. M.

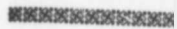


S. FRANÇOIS DE BRUXELLES, prêtre.

Martyr de Gorcum



Nouve



La B. A

DU TI

VIII.



à profit dans tou
lant de la Comm
bannit de la soc
qui glace les cœt
Saint Paul l'a c
les autres souffren
s'en réjouissent a
les membres les un
à ce corps mysti
té. (Eph. iv, 16.)
munique d'un m
la transmet par
temps, par ses pr
fin par ses pénite
était pleine de ce
pas un sentiment
tion personnelle ;
divin amour qu'e
tre : quel amour j
celui-là ! Aussi,



Nouvelle Fleur du Jardin Séraphique

La B. Marie Crescence de Kaufbeuren

DU TIERS-ORDRE REGULIER DE SAINT FRANCOIS

VIII. L'Eglise militante et l'Eglise souffrante



OUS avons vu la Bienheureuse Marie-Crescence partager la joie et le bonheur de l'Eglise triomphante; il nous reste à la voir lever les bras vers le ciel et prier pour l'Eglise militante; à la voir enfin participer aux douleurs de l'Eglise souffrante.

Animée d'une foi vivante et d'une charité sans bornes, la servante de Dieu savait mettre à profit dans toutes ses conséquences pratiques le dogme si consolant de la Communion des Saints; dogme consolant, en effet, puisqu'il bannit de la société des vrais enfants de l'Eglise ce froid égoïsme qui glace les cœurs et tarit les dévouements.

Saint Paul l'a dit : *« Dans un corps, si l'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui; si l'un des membres a quelque avantage, tous s'en réjouissent avec lui. Or, vous êtes tous le corps de Jésus-Christ et les membres les uns des autres. (I Cor. XII, 26 27.)* L'esprit qui donne à ce corps mystique sa vie et sa cohésion, c'est l'esprit de la charité. (Eph. IV, 16.) Unique dans sa source, la charité divine se communique d'un membre à l'autre par des canaux très divers. Celui-ci la transmet par la puissance de son intercession, celui-là, en même temps, par ses prières, ses exemples et ses exhortations, un autre enfin par ses pénitences et ses mortifications. La Bse Marie-Crescence était pleine de cette charité communicative. En elle, cette vertu n'était pas un sentiment inspiré par l'intérêt, par la recherche de la satisfaction personnelle; loin de là! car c'était à la source la plus pure du divin amour qu'elle l'avait puisée, dans le Cœur même du divin Maître: quel amour plus dévoué, plus désintéressé, plus universel que celui-là! Aussi, grande était l'horreur de Marie-Crescence pour les

attaches égoïstes, exclusives et purement naturelles : elle flétrissait souvent les amitiés particulières, signalant leurs dangers et leurs mauvais fruits.

Pour elle, elle reconnaissait dans le prochain, quel qu'il fût, l'image de Dieu, un membre du corps mystique du Christ, une âme rachetée par le sang divin. Voilà pourquoi elle se dévouait sans relâche pour les autres, si bien qu'on disait d'elle : « Réellement, on croirait que ce n'est point pour elle même, mais pour les autres qu'elle a été créée. » En retour de ses services, elle n'attendait ni remerciement ni récompense : l'honneur d'avoir servi Jésus-Christ lui suffisait ; mais, recueillait-elle, comme prix de ses efforts et de ses fatigues, une humiliation ou une ingratitude, alors elle était heureuse. D'après elle, dans la charité chrétienne, celui qui rend un service ou qui fait une aumône doit plus de reconnaissance à celui qui veut bien les accepter que celui-ci ne lui en doit : en effet, ne lui permet-il pas d'augmenter à peu de frais le trésor de ses mérites ?

La foi de notre Bienheureuse était catholique ; catholique aussi, c'est-à-dire universelle, était sa charité : la charité catholique doit être vaste comme l'amour du *Père céleste qui fait lever son soleil sur les bons comme sur les méchants*. Voilà pourquoi la charité de Marie-Crescence s'étendait à tous les hommes : elle savait se réjouir avec les heureux, s'attrister avec les affligés, compatir à toutes les douleurs, à toutes les misères. Quand il s'agissait de consoler, d'encourager et de soutenir les autres, elle oubliait ses propres peines pour s'occuper uniquement de celles des autres.

Mais ce qu'elle cherchait avant tout, c'était le salut des âmes : « Une religieuse, disait-elle, ne doit pas être absorbée exclusivement par le souci de son propre bonheur éternel ; il faut aussi qu'elle travaille avec ardeur à la conversion des pécheurs, des hérétiques, des infidèles, par de fervents désirs, des prières assidues, une vie mortifiée. » Et nous avons vu plus haut (ch.v), comment le salut des hérétiques et des infidèles était une de ses préoccupations. Son zèle pour la conversion des pécheurs n'était pas moins grand. Dieu lui-même l'avertissait parfois du danger que couraient certaines âmes, et alors pour toucher ces âmes malheureuses elle n'épargnait aucun moyen que lui suggérait son ardente charité : pour elles ses prières, pour elles ses larmes, pour elles ses macérations : trois flagellations par jour étaient trop peu à son gré pour obtenir à ces âmes miséricorde et pardon.

Elle compatissait également aux âmes faibles ou tentées et

s'appliquait de toute son propre cœur à consoler les affligés, obtenir la consolation.

Mais le charisme dans toute son étendue, son caractère affable, patient, doux. Durant le jour ne surprit jamais jamais elle n'eût elle n'eût voulu ce désagrément. Par la bouche aux mêmes défauts en compensation d'une faute : « A pis ! » Son œil, et ignorer absolument des abeilles et ne din de Dieu le mis le prochain, ne re

Malgré sa faiblesse jour ou de la nuit cela de si bonne de son bon cœur. les pauvres malades. Lorsque le qui pût, sans nau Marie-Crescence tendresse, mais Saints y appliqués ulcères après celui de la plus sublime

Empressée à s'encore bien plus ferventes, et avait grand succès. Dieu lui

s'appliquait de tout son pouvoir à les reconforter, alors même que son propre cœur était sous le pressoir de la souffrance et de la tentation. Comme récompense de son abnégation, elle avait reçu le don de consoler les affligés, et l'on assure que nul ne s'adressa jamais à elle sans obtenir la consolation et le soulagement désirés.

Mais le champ où la charité de notre Bienheureuse se déployait dans toute son étendue et avec toute sa délicatesse, c'était, bien entendu, son couvent. Prévenante, désintéressée, dévouée, indulgente, affable, patiente, telle se montrait Crescence au sein de sa Communauté. Durant les quarante années qu'elle passa dans le couvent, on ne surprit jamais sur ses lèvres une parole arrogante ou impatiente ; jamais elle n'eût consenti à parler des défauts de ses sœurs ; jamais elle n'eût voulu causer, à qui que ce fût, la moindre peine, le moindre désagrément. Parlait-on devant elle des défauts d'autrui : elle fermait la bouche aux médisants par ces humbles réflexions : « Hélas ! que sont ces défauts en comparaison des miens ! » Parlait-on d'une maladroite, d'une faute : « A la place de cette pauvre sœur j'aurais fait mille fois pis ! » Son œil, cependant si clairvoyant, semblait ne voir que le bien et ignorer absolument le mal. « Soyons, disait-elle à ses sœurs, soyons des abeilles et non des araignées : recueillons sur chaque fleur du jardin de Dieu le miel qui s'y trouve ; ne suçons pas le poison : oui, dans le prochain, ne recherchons que le miel de la vertu ! »

Malgré sa faible santé, elle était toujours prête, à toute heure du jour ou de la nuit, à recevoir tous ceux qui s'adressaient à elle, et cela de si bonne grâce qu'on sentait à travers ses services l'affection de son bon cœur. Elle avait toutefois une préférence marquée pour les pauvres malades, rien ne lui coûtait quand il s'agissait de les soigner. Lorsque les sœurs Anne et Angéline ne trouveront personne qui pût, sans nausées, panser les plaies infectes de leurs pieds, c'est Marie-Crescence qui non seulement les lavera et les pansera avec tendresse, mais qui suivant l'héroïque exemple des plus grands Saints y appliquera encore ses lèvres si pures. Faut-il s'étonner, si les ulcères après cela se cicatrisèrent, sans autre remède que le baiser de la plus sublime charité et de la plus héroïque mortification !

Empressée à soulager les corps, cet ange de miséricorde veillait encore bien plus sur les âmes. Par de courtes prières et des invocations ferventes, elle s'efforçait de les tenir toujours élevées vers Dieu et avait grand soin de leur procurer souvent le bienfait des sacrements. Dieu lui avait accordé le don particulier de prévoir l'heure

dernière de ses sœurs. La sœur Clara était bien malade ; auprès d'elle se trouvaient plusieurs infirmières ; pas une d'elles ne redoutait pour la malade un danger imminent, quand la sœur Marie-Crescence survient et leur dit : « La sœur Clara va mourir ; elle se meurt ! » On se retourne vers la malade, elle était en agonie et expirait quelques instants après entre les bras de la Bienheureuse.

Le pardon des injures et l'amour des ennemis, voilà le couronnement de la charité : il ne manqua pas à notre Bienheureuse. Pour nous en convaincre, rappelons-nous seulement quelle fut sa reconnaissance, avec quelle ferveur elle pria pour ceux qui la persécutèrent pendant les premières années de sa vie religieuse : « Je n'ai point d'ennemis, disait-elle ; ceux qu'on appelle de ce nom sont au contraire mes plus grands amis ; ils me fournissent l'occasion de plaire à Dieu et de souffrir pour lui ! » Sa vie n'échappa pas à la critique de ces âmes basses qui, désespérant de s'élever au même degré de perfection, auraient voulu l'abaisser au niveau de leur imperfection. Mais toujours elle resta calme et paisible au milieu de ce déchaînement de l'envie et de la jalousie.

Nous avons parlé plus haut de sa charité pour les pauvres et des miracles dont Dieu se plut à la favoriser dans ses œuvres de miséricorde.

Mais la Bse Marie-Crescence n'eut garde d'oublier dans sa charité les âmes du Purgatoire. A côté de l'Eglise militante, combattant les combats du Seigneur, elle voyait pleurer et gémir l'Eglise souffrante. Pour venir en aide aux âmes captives, il n'est pas de moyen qu'elle n'employa. Pour elles, on la trouvait toujours prête à endurer toutes sortes de peines et de travaux. A l'exemple de beaucoup de Saints, elle s'était offerte en victime pour ces pauvres âmes. Elle avait supplié le Seigneur de la faire souffrir à leur place et de hâter leur entrée au séjour du repos ; pour elles, elle avait même renoncé au fruit satisfaisant de toutes ses bonnes œuvres par le *vœu héroïque*, pratique qui a été approuvée depuis par l'Eglise et enrichie de nombreux privilèges pour les prêtres et pour les fidèles.

Les âmes souffrantes ne furent pas ingrates envers leur généreuse bienfaitrice, et Marie-Crescence attribuait à leur intercession un grand nombre de grâces qu'elle avait obtenues après les avoir invoquées. Le ciel restait-il sourd à ses prières, elle recourait à ses « chères âmes », et d'ordinaire elle se voyait exaucée sur le champ. Elle partageait sur ce point le sentiment, de plus en plus commun dans

l'Eglise, qui tient pour elles-mêmes, la charité efficace

Par une perm...
venaient à la Bi...
secours, ou, la...
faire part de leu...
grand nombre d...
de charité, qui u...
Purgatoire. Au...
supérieure lui de...
la malade répon...
cette insomnie, ...
Purgatoire, par...
malade de se re...
jugeait nécessai...
périeure à la sœ...
repos, envoyez-l...
La servante de l...
tout-à-coup révé...
déchirantes : elle...
à la sœur Marie-C...
Le lendemain el...
promit bien de l...

La supercheri...
faits de ce genre

Mais vouloir l...
l'article du symb...
pelions en comm...
vérité, la foi catl...
sur la parole mé...
et expliquée au...
sainte Eglise. L...
que par les suffr...
si agréable à Di...
nues. » Voilà la...
en cette matière...
puisqu'elles peu...
fait, ce serait tax

l'Eglise, qui tient que les âmes du Purgatoire, incapables de se soulager elles-mêmes, peuvent néanmoins par leurs prières témoigner une charité efficace à leurs frères de la terre.

Par une permission divine, un grand nombre de ces âmes affligées venaient à la Bienheureuse lui découvrir leurs peines, demander son secours, ou, la délivrance obtenue, la remercier de sa charité et lui faire part de leur bonheur. Nous pourrions raconter à ce sujet un grand nombre de traits. Un seul suffira pour montrer le lien intime de charité, qui unissait la Bienheureuse aux pauvres prisonnières du Purgatoire. Au cours d'une maladie de la Sœur Marie-Crescence, la supérieure lui demanda un jour si elle pouvait dormir la nuit. Comme la malade répondit que non, la supérieure voulut connaître la cause de cette insomnie, et elle fut bien étonnée d'apprendre que les âmes du Purgatoire, par leurs visites et leurs supplications, empêchaient la malade de se reposer. Pour procurer à la malade un repos qu'elle jugeait nécessaire : « L'obéissance vous oblige à dormir, dit la supérieure à la sœur; si les âmes reviennent vous troubler dans votre repos, envoyez-les chez moi; quant à vous, dormez et reposez-vous ! » La servante de Dieu obéit, et la nuit suivante la supérieure se trouve tout-à-coup réveillée par des plaintes, des gémissements, des prières déchirantes : elle n'en peut plus de compassion et de frayeur : « Allez à la sœur Marie-Crescence, s'écrie-t-elle, qu'elle vous vienne en aide ! » Le lendemain elle raconta son aventure à plusieurs religieuses et se promit bien de ne plus recommencer pareille expérience.

La supercherie peut facilement, il est vrai, inventer et exploiter des faits de ce genre, et il est prudent de ne pas y prêter foi trop vite.

Mais vouloir les nier en principe, ne serait guère en harmonie avec l'article du symbole sur la Communion des Saints que nous rapetions en commençant ce chapitre. Car en ce point, comme en toute vérité, la foi catholique se base, non sur des révélations privées, mais sur la parole même de Dieu déposée dans l'Écriture et la Tradition, et expliquée au peuple croyant, avec une certitude infaillible, par la sainte Eglise. L'Eglise nous enseigne : « Qu'il y a un Purgatoire, et que par les suffrages des fidèles, surtout par le sacrifice de la messe si agréable à Dieu, on peut venir en aide aux âmes qui y sont détenues. » Voilà la croyance qui doit régir nos sentiments et nos œuvres en cette matière. Quand aux apparitions, Dieu peut les permettre, puisqu'elles peuvent contribuer à exciter notre charité ; en rejeter le fait, ce serait taxer de crédulité ou d'erreur des personnages d'une

haute science et d'une sainteté éprouvée, qui n'étaient rien moins que crédules ou menteurs, et qui cependant racontent de ces faits.

Pour nous, chrétiens croyants et charitables, puisons largement pour ces pauvres âmes dans le trésor de l'Eglise ; offrons pour elles nos larmes et nos prières, *car c'est une pensée sainte et salutaire de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.*

(A suivre)

FR. MARIE ANSELME, O. F. M.



Nouvelles de Rome



Le Jubilé pontifical. — Il ne se passe pas de jour sans que quelque pèlerinage, soit italien, soit étranger, vienne déposer l'hommage de sa foi et de son attachement aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ.

Le 14 avril arrivaient 200 pèlerins hongrois ainsi que le pèlerinage d'Emilie et des Romagnes conduit par le Card. Svampa, archevêque de Bologne. Les pèlerinages de Florence, de Casale, de Novare, de Pérouse, d'Ancone, des Marches, etc. se succédèrent tour à tour.

Le 22 avril, eut lieu le pèlerinage polonais et celui de la Bavière, le 29, celui de Vienne. Les pèlerins portugais, venus à Rome à pied sont repartis pour leur pays. Ils ont obtenu le voyage « *gratis* » pour le retour.

Le 4^e pèlerinage mexicain, reçu dernièrement par le Pape, est parti. Les pèlerins après une visite à Assise et à Lorette, s'embarqueront pour la Terre-Sainte.

Entre autres pèlerins, le Très Saint-Père reçut le 4 mai l'évêque de Brooklin, à la tête de 50 prêtres américains, qui offrirent au Souverain Pontife un chèque de \$ 10,000 pour le denier de Saint-Pierre. Léon XIII témoigna sa reconnaissance pour ce riche présent et loua l'épiscopat des Etats-Unis, qui seul avait eu l'initiative de lui adresser une lettre collective à l'occasion de son Jubilé.

Des grands de la terre sont aussi venus offrir leurs hommages au

Vicaire du Christ
Hesse, tante de
Serbie, toute de
tueusement la

Départ de
un départ de 10
la Chine. Dès
Saint François
de la foi qui all
le glaive de la p
Missionnaires é
mie le reflet d'
pontificalement
Grandeur, eut l

Avant la bé
l'occasion de l
bénédition se
ple enthousias
Missionnaires,

Après cette
vent de saint I
nauté pour offr
trépides propa
par le zèle du l
cement du rep
cœur. Le R. P
en Chine et le
Aux martyrs c
et que tout le
la plus éclatant
aux généreux
pour sa verve p
furent sincères
tres religieux n
nière les senti
improvisations
seppes de Fiore
dans cette ma
héros du christi

Vicaire du Christ, signalons seulement la Landgrave, Anne des Hesse, tante de l'Empereur d'Allemagne, et la reine Nathalie de Serbie, toute deux converties de la veille. Le Pape a entretenu affectueusement la reine Nathalie durant une demi-heure.

Départ de Missionnaires. — Le 23 avril, avait lieu à Naples un départ de 10 Missionnaires franciscains qui s'embarquaient pour la Chine. Dès dix heures, une foule nombreuse envahissait l'église de Saint François al Vomero pour contempler ces valeureux champions de la foi qui allaient en Chine remplacer leurs frères, tombés sous le glaive de la persécution. Entourés des religieux de leur Ordre, les Missionnaires étaient réunis dans l'église portant sur leur physionomie le reflet d'une joie toute céleste. Mgr Francesco Trotta officia pontificalement. Après le chant du *Veni Creator*, entonné par sa Grandeur, eut lieu l'exposition du Très Saint Sacrement.

Avant la bénédiction, Mgr Trotta adressa aux Missionnaires, à l'occasion de leur départ, quelques paroles pleines d'émotion. La bénédiction se termina par le chant du *Te Deum*. Puis tout le peuple enthousiasmé se précipita pour baiser les mains aux vaillants Missionnaires, leur souhaitant l'aide et la bénédiction du Ciel.

Après cette pieuse et touchante cérémonie, les religieux du couvent de saint François se réunirent dans le réfectoire de la communauté pour offrir un dernier hommage d'affection fraternelle aux intrépides propagateurs de la foi du Christ. Tout avait été préparé par le zèle du R. P. Léon, gardien du couvent qui, dès le commencement du repas, adressa aux Missionnaires quelques mots partis du cœur. Le R. Père démontra l'importance des Missions franciscaines en Chine et leur solidité *puisqu'elles ont résisté à tous les orages*. Aux martyrs ont succédé les martyrs : les faits récents si émouvants et que tout le monde connaît maintenant n'en sont-ils pas la preuve la plus éclatante ? Chacun souhaite ensuite une heureuse traversée aux généreux Missionnaires et le P. Raphaël Nicoli, bien connu pour sa verve poétique improvisa pour l'occasion quelques stances qui furent sincèrement applaudies. Imitant son exemple, plusieurs autres religieux ne purent résister au désir d'exprimer de la même manière les sentiments de profonde affection qui les animaient. Les improvisations de Mgr Trotta, du P. Antoine de Venise, du P. Giuseppe de Fiorentino suscitèrent les plus chaleureux applaudissements dans cette manifestation d'une foi qui rend forts et généreux les héros du christianisme.

A 4 heures, les Missionnaires laissèrent le Vomero accompagnés de tous leurs frères et suivis de la foule du peuple. Arrivés au port, ils y trouvèrent le P. Commissaire de Terre-Sainte qui les accompagna à bord du *Piroscafo Prussiano*. Il était 9 heures, quand levant son ancre le vaisseau partit se dirigeant vers les rivages lointains de la Chine.

Voici les noms des Missionnaires : P. Zeno Moeltner de Calvaro. — P. Giuseppe M. Vila da Olat (Espagne). — P. Leto Hovac, du Tyrol Allemand. — P. Ruggero Tufi de Sezzo. — Benvenuto Morella d'Airola. — Gaudenzio Vaccarini de Passanno (Rimini). — Ercolano Porta de Vallico. — Basilio Pucello de Segni. — Martino Antonelli de S. Martino. — Ferdinando L'Arcignola de Passano.

A une dépêche adressée au Saint Père pour lui demander la bénédiction apostolique en faveur des missionnaires, le Saint-Père fit répondre ce qui suit :

R. P. Gardien de Saint-François Naples,

Le Saint-Père a appris avec une véritable satisfaction la nouvelle du départ pour la Chine des 10 Missionnaires franciscains et du fond du cœur il les bénit.

M. Card. Rampolla.

Inauguration d'une église au Corso. — Le 20 avril, Son Eminence Mgr Gotti, assisté de deux Pères Définites Généraux et des Maîtres de cérémonie de Sa Sainteté, Mgr Marzolini et Mgr Respighi, a solennellement consacré la belle église érigée au Corso d'Italie en l'honneur de Sainte Thérèse, par les R. P. Carmes déchaussés. Des Carmes déchaussés venus de Belgique, de Flandre, d'Autriche, de Bavière et d'Irlande, assistaient à la cérémonie.

La foule des fidèles se pressait nombreuse dans le nouveau temple.

Immédiatement après la consécration, une messe solennelle fut chantée par le R. P. Rinaldo Marie de St-Juste, préposé Général.

— Dans l'après-midi, au milieu d'un concours de fidèles recueillis, l'Ill. et Rme Mgr Steyaert, Carme déchaussé, archevêque titulaire de Damasco officia pontificalement aux vêpres solennelles.

La nouvelle église d'après le dessin de l'ingénieur Tullio Passerelli occupe un espace de 1600 mètres carrés. Elle est du style lombard, pur, du XI^m siècle.

Procès de béatification. — Le procès de béatification du Vénérable serviteur de Dieu, le Père Modestin de Jésus de l'Ordre des Frères-Mineurs vient de commencer. En même temps s'ouvre la

cause de béatification capucine.

Alexandre Quaracchi, des œuvres de son même travail par franciscain Alexandre à l'Université de Saint-Thomas de Compostelle comme le fondateur



Ch

Le M^e d'un Par^e était né à Paris

Après de brillantes études en 1846 ; en 1851 il devint conseiller

Le Marquis

citons seulement la vie de Mgr de S.

Ses derniers jours furent marqués par la résignation et la

Le Frère Charles Avogadro dans : « l'Œuvre

cause de béatification de la Vénérable Sœur Marie-Diomire, clarisse capucine.

Alexandre de Halès. — Les Pères franciscains du collège de *Quaracchi*, devenus célèbres par la nouvelle édition qu'ils ont faite des œuvres complètes de Saint Bonaventure, vont entreprendre le même travail pour les œuvres du fameux Alexandre de Halès. Le franciscain Alexandre de Halès eut l'honneur d'avoir pour disciples à l'Université de Paris les deux plus grands docteurs du moyen âge : Saint-Thomas d'Aquin et Saint-Bonaventure. Il peut être considéré comme le fondateur de l'école franciscaine.



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Le Marquis de Ségur. — Le Marquis de Ségur, auteur d'une vie de Saint François est décédé récemment à Paris. Le Marquis Henri Anatole Philippe de Ségur était frère cadet du saint tertiaire Mgr de Ségur et était né à Paris en 1823.

Après de brillantes études en droit, il entra au conseil d'Etat, en 1846 ; en 1851 il était préfet, en 1852, maître des Requêtes. Il devint conseiller d'Etat en 1868 jusqu'à la chute de l'Empire. En 1872 il rentra dans ses fonctions de conseiller.

Le Marquis de Ségur a beaucoup écrit, en prose et en vers ; citons seulement : *l'histoire populaire de Saint François d'Assise*, la *vie de Mgr de Ségur*, et le suave cantique : *le ciel a visité la terre*.

Ses derniers moments ont été, comme sa vie, édifiants, pleins de résignation et rayonnants de foi.

Le Frère Jacques de Vérone, poète franciscain. — Charles Avogaro, professeur au collège de Vérone vient de publier dans : « l'Œuvre de Jacques de Vérone au XIII siècle, » une étude

critico-historique sur ce Frère-Mineur poète et auteur des deux histoires du paradis et de l'enfer. Il promet une édition complète des œuvres poétiques de ce franciscain, à laquelle cette étude doit servir d'introduction.

Vocations illustres. — L'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie vient de recevoir en Bavière, parmi ses membres, la comtesse Bossi-Fredrigotti. Son frère, le comte Bossi, lieutenant de uhlands entra en même temps dans l'ordre de saint François. On signale encore une autre noble dame Bavaroise, la baronne de Hütten qui a quitté le siècle pour prendre l'habit des Franciscaines à Obersdorf en Autriche.

Premiers Missionnaires de l'Australie. — Une étude, présentée, dernièrement, par son Eminence le Cardinal Moran, archevêque de Sydney, au gouvernement de la Mélanésie, prouve que les Frères-Mineurs furent les premiers apôtres du continent Océanien. Son Eminence veut démontrer que l'Australie fut découverte par de Quiros en 1606 ; à ce sujet il parle de *six Franciscains, dont quatre prêtres*, qui accompagnaient l'illustre explorateur ; et à l'appui de sa thèse, son Eminence rapporte un extrait de source franciscaine : je m'appuie, dit-il, sur « l'histoire de l'Ordre Séraphique, » de Didace de Cordova.

New-York. — Les obsèques d'une solennité incomparable faites à Mgr Corrigan, le regretté Archevêque de New-York, donnent aux *Revue franciscaines* des Etats-Unis l'occasion de rappeler que feu Mgr Corrigan était depuis de longues années membre du Tiers-Ordre de Saint François. C'est probablement ce qui inspira à Mgr Ryan, archevêque de Philadelphie qui fit l'oraison funèbre de l'illustre défunt un rapprochement heureusement développé entre Mgr Corrigan et son œuvre pacificatrice aux Etats-Unis et saint François d'Assise, l'image parfaite de Jésus-Christ dans l'Eglise.

TERRE-SAINTE

L'Emmaüs Évangélique. — Le Père Barnabé d'Alsace, franciscain de Jérusalem, a donné une Conférence à l'Ecole biblique des Dominicains à Jérusalem sur l'Emmaüs regardé à tort par quelques-uns comme le véritable Emmaüs. Le savant archéologue, qui a déjà fait ses preuves en la matière a établi que l'Eglise en ruines que l'on trouve à cet Emmaüs, (aujourd'hui Amouâs) n'est qu'un

ancien bagne r
conséquent elle
Seigneur après s
d'autres termes,
hôtellerie qu'eut
un autre Emmaü
plement Emmaü
lem, village que
jours désigné av
ruines d'une an
ment de l'hôtelle

Un nouvea
doute le lâche as
cre au mois de n
du gouverneur ci
neur a été destitu
quelques mois.

Le Consul fra
est M. Daumaas
comme consul pr
affable et très po

Jubilé de L
l'occasion de gra
les chrétiens de J
pas le berceau de
Comme il est jus
veur et à la Basil
respect et de piét
cesseur de Saint
le Consul françai
part aux fêtes reli

Pèlerinage. -
arrivé en Terre-S
deux cent vingt-c
a eu un cachet te
les pèlerins se sor
en se rendant à
trainés sur leurs
relevant, ils ont c

les deux his-
omplète des
de doit ser-

es Mission-
membres, la
ieutenant de
rançois. On
onne de Hüt-
anciscaines à

le étude, pré-
ran, archevê-
ouve que les
nt Océanien.
averte par de
, dont quatre
l'appui de sa
nciscaine : je
de Didace de

incomparable
York, donnent
rappeler que
bre du Tiers-
inspira à Mgr
èbre de l'illus-
pé entre Mgr
saint François

d'Alsace, fran-
Ecole biblique
ardé à tort par
nt archéologue,
l'Eglise en rui-
iâs) n'est qu'un

ancien baigne romain transformé en église après Constantin. Par conséquent elle ne perpétue pas le souvenir du repas pris par Notre-Seigneur après sa résurrection à Emmaüs avec deux disciples. En d'autres termes, un baigne n'est pas une hôtellerie, et c'est dans une hôtellerie qu'eut lieu la scène évangélique. Il faut donc chercher un autre Emmaüs. Il est trouvé depuis longtemps. C'est tout simplement Emmaüs-El-Koubeibeh, à trois lieues nord-ouest de Jérusalem, village que les Franciscains gardiens des Saints-Lieux ont toujours désigné avec la tradition comme cet endroit vénérable. Les ruines d'une antique église qu'on est à relever indiquent l'emplacement de l'hôtellerie.

Un nouveau gouverneur. — Nos lecteurs se rappellent sans doute le lâche assaut dont nos pères ont été victimes au Saint-Sépulcre au mois de novembre dernier de la part des Grecs, et la conduite du gouverneur civil Turc en cette occurrence. Eh bien, le gouverneur a été destitué ; et son successeur occupe son poste depuis déjà quelques mois.

Le Consul français de Jérusalem a été changé. Son successeur est M. Daumaas. Il a fait son entrée officielle au Saint-Sépulcre comme consul protecteur des Saints-Lieux. Assez âgé, il paraît loyal, affable et très pondéré.

Jubilé de Léon XIII. — Le jubilé de S. S. Léon XIII a été l'occasion de grandes réjouissances parmi le clergé, les religieux et les chrétiens de Jérusalem. Ce n'est que juste : Jérusalem n'est-elle pas le berceau de la papauté et le premier centre du christianisme ? Comme il est juste aussi, c'est au couvent franciscain de Saint-Sauveur et à la Basilique du Saint-Sépulcre que les démonstrations de respect et de piété filiale pour le Vicaire de Jésus-Christ et le successeur de Saint Pierre furent plus grandioses. Le Patriarche latin, le Consul français en grand uniforme et les autres Conseils prirent part aux fêtes religieuses, célébrées à cette occasion.

Pèlerinage. — Le premier pèlerinage espagnol de l'année est arrivé en Terre-Sainte, à Jérusalem le 14 avril. Les pèlerins étaient deux cent vingt-quatre, conduits par deux évêques. Ce pèlerinage a eu un cachet tout particulier de foi et de piété. Dès leur arrivée, les pèlerins se sont mis à prier et ils ont chanté les litanies des Saints en se rendant à la basilique. Du parvis de la basilique ils se sont traînés sur leurs genoux jusqu'à la pierre de l'Onction ; alors, se relevant, ils ont chanté le *Te Deum*. Puis la parole entraînant et

sincère des deux évêques et d'un Frère-Mineur Espagnol, a remué tour à tour le cœur de ces vaillants chrétiens ; les uns se frappaient la poitrine, d'autres priaient les bras en croix, presque tous pleuraient, tous se laissaient aller à l'enthousiasme expansif de la foi espagnole : c'était un spectacle vraiment édifiant.

CANADA

Montréal. — Fraternité Sainte-Elisabeth. — L'assemblée du 1^{er} juin réunissait les Sœurs Tertiaires pour commencer les exercices de la retraite et de la Visite.

Comme les années précédentes, les Sœurs se sont rendues nombreuses et assidues aux quatre exercices de la journée qui se sont continués jusqu'au samedi. Le Rév. P. Xavier fut le prédicateur de la retraite pour les instructions du matin et le Rév. P. Vincent pour celles de l'après-midi. Déjà une année s'était écoulée depuis notre dernière retraite, pendant laquelle nous avons pris tant de bonnes résolutions, où il nous semblait avoir fait provision de tant de force et d'énergie, mais c'est après avoir passé ces derniers jours dans le recueillement et la réflexion que nous nous sommes retrouvées faibles et bien peu avancées dans le chemin de la perfection.

Comme Tertiaires et comme enfants de saint François, il nous est donné dans la sainte Visite que nous faisons chaque année, dans les instructions si pratiques de la retraite, dans l'explication la plus parfaite de la Règle, de reprendre courage et de nous raffermir dans nos devoirs de Tertiaires qui bien accomplis nous conduiront sûrement dans la route si difficile de la vie.

C'est ce que le Rév. P. Visiteur s'est efforcé de nous montrer pendant cette semaine.

Vendredi, jour de la fête du Sacré-Cœur, fut un jour de bonheur pour les Tertiaires, toutes firent la sainte communion et les exercices de la journée furent solennels. Il leur fut donné le matin d'assister à la prise d'habit bien touchante d'un jeune novice venu de France pour se consacrer à Dieu, au Canada. Le soir il y eut cérémonie de profession pour les Tertiaires et Bénédiction du Très Saint Sacrement c'était le Cœur de Jésus s'ouvrant à toutes ces âmes de bonne volonté pour leur déverser dans une effusion de tendresse, avec son amour, mille grâces nouvelles de sanctification.

Les heureuses professes étaient nombreuses, en leur nom le chœur

chanta un cantique
ments de chacune
munion générale
exercices.

— Le 20 mai 1
procédé sous la p
nouveau Discreto

Voici le résultat
Ministre, Fr J.

Discrets ; les F
veau, A. Chaur
Euchariste Haum

A sa première 1
Novices le Fr. J.
comme Trésorier,

— Fraternité
de langue anglaise
leurs élections le

En voici le résu
Supérieure, De

Maitresse des N
R. Warren ; Tréso
Infirmière, Dame

L'Assomptio
l'impression de la
ce jour-là à Saint

solennelles sont v
ne voulons pas d
est l'auguste repré

Apostolique au C
manifestation un c
particulièrement c

donné au program
du Délégué pouva
et mon tout. Tout

le Père Séraphique
de frère Loup et le
pour chanter les l
déclamés par les

chanta un cantique dont les paroles rendaient parfaitement les sentiments de chacune à cette heure solennelle. Samedi matin, une communion générale et le chant du *Magnificat* terminèrent ces pieux exercices.

Sr Secrétaire

— Le 20 mai 1902, la Fraternité des Frères, de Saint-Joseph, a procédé sous la présidence du Rév. P. Gardien à l'élection de son nouveau Discrétoire.

Voici le résultat de l'élection :

Ministre, Fr J. A. Maucotel ; Assistant, Fr Joseph Cadieux ;

Discrets : les Frères suivants, M. Boivert, J. Ledoux, J. U. Bélieveu, A. Chauret, Docteur Laroche, H. Boucher, Alph. Reid, Euchariste Haumont, L. Gauthier, Ev. Bédard, G. Ruelland.

A sa première réunion, le Discrétoire a choisi comme Maître des Novices le Fr. J. Cadieux ; comme Secrétaire, le Fr A. Chauret ; comme Trésorier, le Fr G. Ruelland.

— **Fraternité de l'Immaculée-Conception.** — Les Sœurs de langue anglaise du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise, ont eu leurs élections le 29 avril dernier.

En voici le résultat :

Supérieure, Dame W. Brennan ; Assistante, Dame E. Mundy ; Maîtresse des Novices, Dame J. Kavanagh ; Secrétaire, Dame R. Warren ; Trésorière, Dame J. Hewitt ; Sacristine, Dlle J. Malone ; Infirmière, Dame J. Walsh ; Portière, Dame J. Purcell.

L'Assomption. — La ville de l'Assomption était encore sous l'impression de la fête du 8 mai et de la triomphante ovation faite ce jour-là à Saint François d'Assise, quand d'autres fêtes bien plus solennelles sont venues mettre le comble à son enthousiasme. Nous ne voulons pas décrire la réception vraiment digne de celui dont il est l'auguste représentant, faite à Son Excel. Mgr Falconio, Délégué Apostolique au Canada ; il nous faut toutefois relever dans cette manifestation un côté qui a attiré l'attention de tous et a dû charmer particulièrement celui qui en était l'objet. C'est le cachet franciscain donné au programme de la fête. La devise franciscaine qui est celle du Délégué pouvait se lire partout ; *Deus meus et omnia* : Mon Dieu et mon tout. Toutes les adresses lues à Son Excellence rappelaient le Père Séraphique dont il est l'illustre enfant. La gracieuse histoire de frère Loup et le trait de François d'Assise luttant avec le rossignol pour chanter les louanges de Dieu avec tous les chanteurs nocturnes, déclamés par les élèves étaient bien dans le ton général que nous

indiquons. On peut dire que cette journée a été un hommage rendu d'abord au Souverain Pontife et à son représentant, puis à François d'Assise et à son illustre fils.

Sainte-Anne des Plaines. — 9 Avril 1902. Notre Fraternité a eu le bonheur d'avoir la sainte visite les 6, 7, 8 Avril. C'est le Révérend Père Xavier, de Montréal, qui est venu la faire, nous étions heureux de nous rencontrer pour la troisième fois avec ce bon Père.

Malgré le mauvais état des chemins, tous les Tertiaires ont tenu à se rendre aux saints exercices de la retraite. Notre Père Visiteur nous a parlé de la sainteté et de l'excellence de notre Règle, qui nous rend facile la pratique de la vertu, et nous éloigne des occasions du péché. Il a comparé cette sainte Règle à l'arche de Noé, c'est-à-dire que le Tertiaire qui l'observe avec fidélité sera porté sur les eaux de la grâce, et par là sera préservé du déluge de corruption qui inonde le monde.

Après nous avoir expliqué les principaux points de la Règle, notre Père Visiteur nous a parlé de la gloire et du bonheur que le bon Dieu réserve aux enfants de saint François. Oh ! comme nous devons apprécier le bonheur que nous avons d'appartenir au Tiers-Ordre, comme le bon Dieu nous a aimés de nous choisir pour être les enfants privilégiés de notre Séraphique Père saint François ! Mais si nous voulons avoir part à cette gloire et à ce bonheur, il nous faut savoir souffrir et faire des sacrifices pour rester fidèles à nos saints engagements. Gardons notre Règle et elle nous gardera.

Notre Fraternité n'est pas très nombreuse, elle compte cent trente membres, mais la ferveur, je le crois, compense le petit nombre.

Le Révérend Père a donné le saint habit à trois sœurs et à un frère. Tous, nous avons pris de bonnes résolutions que nous avons déposées au pied de saint François. Ainsi s'est terminée notre retraite, les cœurs étaient à la joie mais aussi un peu à la tristesse ; car nous voyions cesser des jours de grâce et partir notre bon Père : nos vœux et nos prières l'accompagnent ; puisse-t-il revenir bientôt !

Secrétaire.

Les Capucins à Québec. — La *Semaine Religieuse* du diocèse annonce que la paroisse de Limoilou, aux portes de Québec, vient d'être confiée aux Pères Capucins du couvent d'Ottawa. Bien que formant un Ordre complètement distinct et séparé de l'Ordre des Frères-Mineurs dont ils sont sortis, les Capucins font profession cependant de la Règle donnée par saint François d'Assise, et à ce titre

sont rangés parmi
dans le diocèse de
l'esprit franciscain
maintes reprises —
Limoilou en prem
pasteurs ceux qui a
ont su opérer des r



Ordre

QEST pour la fan
chaque fois qu
choisir dans so
selon l'esprit ne vo
joie à la famille sel
sa paroisse natale, s
parenté nombreuse
l'imposition des ma
fois au saint autel.

C'était un honne
Mgr Bruchési à la I
nent d'élever à Die
et ses proportions q
les cœurs des paro
Trois jeunes lévite
trois anciens cond
vocations sacerdot
pour ainsi dire la n
l'ancienne qui avai
mière communion.

C'était la premièr
d'une ordination sac
pect, quelle émotion
le sens et la succes

sont rangés parmi ses véritables enfants. Nul doute que leur présence dans le diocèse de Québec ne contribue puissamment à y répandre l'esprit franciscain dont le Souverain Pontife Léon XIII — il l'a dit à maintes reprises — voudrait animer le monde entier. La paroisse de Limoilou en premier lieu ne tardera pas à se féliciter d'avoir pour pasteurs ceux qui aux portes d'Ottawa, dans une paroisse de faubourg ont su opérer des merveilles et gagner les cœurs de tous.



Ordination et Première Messe

C'EST pour la famille franciscaine une joyeuse et solennelle fête, chaque fois que le Seigneur se penchant vers elle, daigne se choisir dans son sein un nouveau prêtre. Cette fois, la famille selon l'esprit ne voulut pas être égoïste et céda son bonheur et sa joie à la famille selon la chair. C'est à Sainte-Anne des Plaines dans sa paroisse natale, au milieu de toute la population en fête et d'une parenté nombreuse venue de près et de loin, que le P. Mathieu reçut l'imposition des mains qui fait les prêtres et monta pour la première fois au saint autel.

C'était un honneur et une récompense réservés par Sa Grandeur Mgr Bruchési à la piété et à la générosité des paroissiens, qui viennent d'élever à Dieu un sanctuaire aussi harmonieux dans ses lignes et ses proportions que le furent dans sa construction, les esprits et les cœurs des paroissiens.

Trois jeunes lévites étaient là, dont deux, enfants de la paroisse, trois anciens disciples du collège de Sainte-Thérèse si fertile en vocations sacerdotales et religieuses. Leur ordination devait consacrer pour ainsi dire la nouvelle église et établir son lien de filiation avec l'ancienne qui avait vu leur baptême, leur confirmation et leur première communion.

C'était la première fois que la paroisse de Sainte-Anne était témoin d'une ordination sacerdotale. Aussi, avec quelle attention, quel respect, quelle émotion tous suivaient-ils les cérémonies augustes, dont le sens et la succession leur avaient été expliqués d'abord par le

Pontife lui-même ; avec quelle sincérité et quelle générosité ils ont témoigné leur reconnaissance au Pontife qui leur avait ménagé cette insigne faveur.

C'était le 1^{er} juin, le dimanche dans l'Octave du Très Saint-Sacrement.

Le lendemain, le P. Mathieu montait à l'autel assisté du R. P. Gardien de Montréal. En chaire le R. P. Granger, Jésuite, enfant de la paroisse et parent du nouveau prêtre, interpréta en termes émus les sentiments qui animaient les nombreux parents et amis, témoins de cette solennité, en même temps qu'il rappela les grands pouvoirs conférés au prêtre par Notre-Seigneur Jésus-Christ, le prêtre éternel.

Puis le jeune prêtre élève la voix : usant de son pouvoir, il commande au ciel et dans ses doigts émus et tremblants s'incarne de nouveau le Fils de Dieu, comme jadis dans le très pur sein de la Vierge Marie. Les mains sacerdotales lui servent de berceau et de reposoir et ne pouvant croire à la réalité, le jeune prêtre continue comme transporté de bonheur l'oblation du divin sacrifice.

Une grande joie lui était réservée encore et vraiment peut-il y en avoir une plus grande sur la terre : ce fut de voir se présenter à la Table Sainte, suivis de toute sa famille, son père et sa mère bien-aimés. Quel bonheur pour un nouveau prêtre, institué par le Seigneur dispensateur du pain des Anges de voir avancer ceux à qui il doit l'existence, celle qui lui a donné le jour et de pouvoir leur donner, à son tour, Celui qui est l'auteur de la Vie et la Vie elle-même ! C'est alors qu'ils sont consolés, qu'ils sont fiers, qu'ils sont récompensés de bien des labeurs et des sacrifices, les parents qui ont donné à l'Eglise un prêtre. C'est alors qu'elle oublie toutes ses peines et toutes ses amertumes, la mère qui entend le ciel et la terre dire à l'Élu du Seigneur : « Heureuses les entrailles qui vous ont porté et le sein qui vous a nourri ! » *Beatus venter qui se portavit et ubera que suscepisti.* (LUC XI 27.)

Sainte religion catholique, que douces sont tes joies, que profond et intime est le bonheur que tu réserves dès ici-bas à ceux qui sont tes fidèles enfants !

Ils se souviendront longtemps, les paroissiens de Sainte-Anne, de ces fêtes du 1^{er} et du 2 juin. Puisse ce souvenir demeurer dans les jeunes cœurs des enfants pieux qui furent les témoins de ces solennités, et y faire germer nombreuses les vocations qui honorent un pays et qui lui vaudront plus tard le renouvellement des mêmes joies et des mêmes bénédctions !

C'est là notre v
son digne coopér
de cette belle fête
Sainte-Thérèse ve
nent Supérieur, M



Pèleri

Les Frères du
de N.-D. c
Frères Tertiai
pèlerinage annuel
cinq heures et den
malgré divers inci
train spécial emme
béné. Au moment
tiques et chapelets
Cap où nous arriv
avec la croix de p
caine portée par u
lytes Tertiaires, p
s'organise. Les cl
admirable et tous l
nous jetons vers le
tacle réconfortant c
et se déroulant dar
station au Sanctuai
sur la place en face
est vraiment splend
Avec une bienve
le R. P. Dozois, O.
laisse l'église et le
chers pèlerins en oi
commence au San

C'est là notre vœu, celui du vénéré pasteur de la paroisse et de son digne coopérateur qui ont préparé jusqu'aux moindres détails de cette belle fête ; c'est également le vœu des prêtres du collège de Sainte-Thérèse venus nombreux à Sainte-Anne à la suite de leur éminent Supérieur, M. le chanoine Nantel.

Un témoin.



Pèlerinage au Cap de la Madeleine



Ues Frères du Tiers-Ordre de Montréal au Sanctuaire de N.-D. du T. S. Rosaire. — Le dimanche 25 mai, les Frères Tertiaires de Montréal et leurs amis accomplissaient leur pèlerinage annuel à N.-D. du Rosaire au Cap de la Madeleine. Dès cinq heures et demie du matin les pèlerins affluent à la gare Viger et malgré divers incidents aussi fâcheux qu'involontaires, à 6 heures un train spécial emmenait près de cinq cents hommes vers le Sanctuaire béni. Au moment du départ chaque char se convertit en oratoire : cantiques et chapelets se suivent et se mêlent sans interruption jusqu'au Cap où nous arrivons à neuf heures. Le R. P. Dozois nous attendait avec la croix de paroisse et deux acolytes, la croix de bois franciscaine portée par un fervent Tertiaire, escortée elle aussi de deux acolytes Tertiaires, prend place derrière la première et la procession s'organise. Les chants et le chapelet reprennent avec un entrain admirable et tous les échos ravis nous renvoient ce cri d'amour que nous jetons vers le ciel : Ave ! Ave ! Ave ! Maria ! C'était un spectacle réconfortant que ces cinq cents hommes répartis sur deux rangs et se déroulant dans un ordre parfait sur la route qui conduit de la station au Sanctuaire. Après un quart d'heure de marche, nous voici sur la place en face de l'Eglise ; déployée en demi-cercle la procession est vraiment splendide et les chants imposants.

Avec une bienveillance dont nous ne saurions assez le remercier le R. P. Dozois, O. M. I. après quelques mots de bienvenue nous laisse l'église et le Sanctuaire jusqu'à trois heures et demie ; nos chers pèlerins en ont profité. A 9½ hrs, la messe de communion commence au Sanctuaire pendant laquelle deux prêtres distribuent

le Pain des forts à tous ces hommes qui ont fait le voyage à jeun : la communion fut générale.

A 10 $\frac{1}{4}$ hrs. c'est le déjeuner, que les bons Pères Oblats avaient fait préparer dans les maisons de pension avoisinantes. Puis à 10 $\frac{3}{4}$ hrs, la cloche nous convoque de nouveau, dans la grande église cette fois ; une grand'messe y est chantée par les Tertiaires qui ont la bonne fortune d'entendre redire les louanges de Marie Immaculée dans un sermon vibrant et pratique du R. P. Dozois.

A une heure et demie, nouvel exercice : malgré la fatigue du voyage, malgré les longs offices et les multiples prières du matin, pas un pèlerin n'a manqué au chemin de la croix, cet exercice particulièrement cher aux enfants de saint François ; à chaque station en plein air, il y eut une courte allocution. Après ce chemin de croix durant lequel les cœurs comme les lèvres avaient chanté : *Pardon ô bon Jésus !* on descendit du Calvaire ouvrant un libre cours aux sentiments de la foi et de l'amour dans ce cantique aimé : *Comme saint François embrassons la croix !*

Les courages n'étaient pas lassés encore, nous nous rendîmes à la grande église pour y prendre les saintes Reliques, les porter en procession au Sanctuaire du pèlerinage et les vénérer. Puis eut lieu la bénédiction du Très Saint Sacrement et les adieux de chaque pèlerin à la Madone vénérée : les heures avaient passé avec une désolante rapidité, il était trois heures et demie. Chacun reprit à contre-cœur le chemin de la gare et à 4 hrs les chars nous emportaient à toute vapeur pour Montréal, où nous arrivions à 7 hrs. Les âmes étaient à la prière, aussi le retour se fit au chant des cantiques et dans la récitation pieuse de nombreux chapelets. En résumé, ce fut un beau et saint pèlerinage.

Soyez mille fois bénis, chers Tertiaires et chers pèlerins, de votre ferveur, vous avez donné en cette circonstance aux Anges et aux hommes le spectacle de la vraie Fraternité, vous vous y êtes édifiés mutuellement, et tous ensemble, donnons-nous un autre rendez-vous, pour le 9 août, aux pieds de la bonne sainte Anne de Beaupré.

Pèlerin.



S. Godetroy v



S. Willchal

MD



je à jeun :

avaient fait
10 3/4 hrs,
cette fois ;
la bonne
e dans un

fatigue du
matin, pas
ce particu-
station en
in de croix
Pardon ô
cours aux
é : Comme

ndîmes à la
orter en pro-
eut lieu la
chaque pèle-
c une désol-
prit à contre-
mportaient à
s. Les âmes
cantiques et
éssumé, ce fut

ins, de votre
Anges et aux
y êtes édifiés
rendez-vous,
Beaupré.

Pèlerin.



S. Godefroy van Avelvel

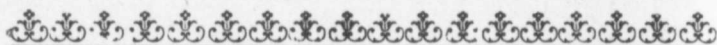
S. Jérôme de Verdt



S. Willibald, f. l.

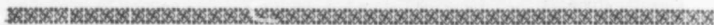
S. Antoine de Hornaar

Martyrs de Gorcum



LES ANCIENS RÉCOLLETS

PREMIERS APOTRES DU CANADA

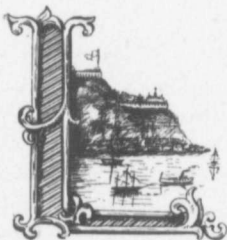


Union fraternelle des Jésuites et les Récollets. —

Mort du P. Nicolas Viel. —

Le P. de Brebeuf chez les Montagnais. —

Vie des missionnaires.



Le monastère de Notre-Dame des Anges présentait un spectacle qui faisait penser aux esprits célestes dont ce cloître portait le nom. Les deux familles de saint François et de saint Ignace y vécurent pendant deux ans sous le même toit, s'édifiaient mutuellement par leur régularité et une union toute fraternelle. On respire encore aujourd'hui le parfum de cette douce et sainte fraternité en lisant les pages de la chronique franciscaine. Voici ce qu'en dit le P. Le Clercq :

« L'union, l'amitié, le désintéressement, la gloire de Dieu, la conversion des Sauvages et la propagation de la foi, faisaient l'âme de ces hommes apostoliques. Quoiqu'ils fussent d'un différent Institut, il paraît par toute leur conduite qu'ils ont conservé toujours un même esprit, n'entreprenant rien que de concert, surtout dans ces premiers temps, faisant un cœur, une âme et pour ainsi dire une même mission (1). »

Les deux communautés étaient convenues d'élire chacune un de leurs membres pour porter secours au P. Nicolas Viel : le choix tomba sur les PP. de Brebeuf et de la Roche d'Aillon.

On ignorait alors que le P. Nicolas Viel fût en marche pour descendre à Québec, où il venait se retremper dans la retraite à la suite du long séjour qu'il avait fait au milieu de la barbarie païenne. Il amenait avec lui un de ses disciples, le jeune Ahautsic, charmant néophyte qu'il avait instruit des vérités de la foi et baptisé.

(1) Vol. I. p. 318.

La plupart des tentions, mais tincts meurtriers, dehors du respect un coup de vent son embarcation, en voulaien pagnon dans le ra Ainsi ce fut un n tyrs du Canada. qu'ils fussent les

Le P. Le Clercq peut reconnaître Sauvages de ces pour le premier religieux qui après Canada que par les travaux et les le rapport des F fruit. Enfin, on s manière cruelle Dieu avait reçu des Hurons (1).

Les PP. de B Trois-Rivières lo let. Les deux mi le danger : le P. tard. Mais ils du faites, même par circonstances, afi donc tous deux à

Peu de temps Charles, le P. de Algonquins et de école que celle-là plades et pour s école aussi, car i

(1) Vol. I. p. 322

La plupart des Hurons qui l'accompagnaient n'étaient pas malintentionnés, mais une partie se composait d'hommes féroces, aux instincts meurtriers, cachant néanmoins leurs mauvais desseins sous les dehors du respect et de l'amitié. A l'entrée de la rivière des Prairies, un coup de vent dispersa la flottille, et le Père se trouva seul dans son embarcation montée par des scélérats qui, par haine de la religion, en voulaient à ses jours. Ils le noyèrent avec son jeune compagnon dans le rapide qui, depuis, a porté le nom de Sault-au-Récollet. Ainsi ce fut un moine de Saint François qui ouvrit la liste des martyrs du Canada. Ils avaient été les premiers à l'ouvrage, il était juste qu'ils fussent les premiers à l'honneur.

Le P. Le Clercq ajoute à son récit les réflexions suivantes : « Si on peut reconnaître pour martyrs ceux qui meurent par la cruauté des Sauvages de ces contrées, on reconnaîtrait à bon droit le P. Nicolas pour le premier martyr du Canada, ayant d'ailleurs été très grand religieux qui après avoir vécu en odeur de sainteté, n'était passé en Canada que par un zèle brûlant du martyre. On ne peut exprimer les travaux et les peines qu'il avait soutenus dans sa mission, selon le rapport des Français dignes de foi. Il y avait fait beaucoup de fruit. Enfin, on sut par les Hurons mêmes assemblés à la traite, la manière cruelle dont il avait été mis à mort avec son néophyte que Dieu avait reçu dans sa gloire comme les prémices de la mission des Hurons (1). »

Les PP. de Brébeuf et de la Roche d'Aillon étaient rendus aux Trois-Rivières lorsqu'on y apprit le crime commis au Sault au-Récollet. Les deux missionnaires n'étaient pas hommes à reculer devant le danger : le P. de Brébeuf en particulier le prouva clairement plus tard. Mais ils durent céder devant les représentations qui leur furent faites, même par les Hurons, de ne pas s'aventurer dans de pareilles circonstances, afin de n'être pas taxés de témérité. Ils retournèrent donc tous deux à Québec, pour y attendre un moment plus favorable.

Peu de temps après son arrivée au couvent de la rivière Saint-Charles, le P. de Brébeuf reçut l'ordre de s'adjoindre à quelques Algonquins et de les suivre en chasse pendant tout l'hiver ; excellente école que celle-là pour se familiariser avec les coutumes de ces peuplades et pour s'approprier leur langue, mais rude et mortifiante école aussi, car il ne s'agissait rien moins que de vivre pendant six

(1) Vol. I. p. 322.

mois comme ces chasseurs sauvages, et de supporter de concert avec eux leurs fatigues et leurs incessantes privations. Heureusement, la souffrance importe peu quand on souffre pour Dieu ! Ce hardi missionnaire prit donc un bâton et partit l'allégresse au cœur. (20 oct. 1625.)

Ce que fut sa vie dans la forêt, un autre missionnaire, le P. LeJeune, l'a raconté d'une plume trop naïvement spirituelle pour que nous ne lui empruntions pas simplement son récit. Telle fut d'ailleurs la vie de tous les missionnaires, Jésuites ou Récollets, dans ces débuts de leur apostolat.

« La cabane, écrit le P. LeJeune, se construit à chaque nouveau campement. La base est un grand trou creusé dans la neige, sur lequel on plante une charpente légère formée de perches recouvertes d'écorces de bouleau cousues ensembles. De petites branches de sapin répandues sur le sol servent de plancher et de lit. Vous ne sauriez rester debout dans cette maison, tant par sa bassesse que pour la fumée il faut toujours être couché ou assis sur la terre plate: c'est la posture ordinaire des sauvages.

« Ce cachot . . . a quatre grandes incommodités : le froid, le chaud, la fumée et les chiens. — Pour le froid, vous avez la tête à la neige : il n'y a qu'une branche de sapin entre deux, bien souvent que votre bonnet. Les vents ont la liberté d'entrer par mille endroits. Quand il n'y aurait que la fenêtre d'en haut qui sert de fenêtre et de cheminée tout ensemble, le plus gros hiver de France y pourrait passer tous les jours sans empressement. La nuit, étant couché, je contempiais, par cette ouverture et les étoiles et la lune, autant à découvrir que si j'eusse été en pleine campagne.

« Or cependant, le froid ne m'a pas tant tourmenté que la chaleur du feu. Un petit lieu, comme sont ces cabanes, s'échauffe aisément par un bon feu qui me rôtissait parfois et me grillait de tous côtés, à raison que la cabane était trop étroite ; je ne savais comment me défendre de son ardeur. D'aller à droite ou à gauche, vous ne sauriez ; car les sauvages qui sont nos voisins occupent nos côtés. De reculer en arrière vous rencontrez cette muraille de neige et ces écorces qui vous bornent. De s'étendre, la place est si étroite que les jambes seraient à moitié dans le feu . . . Je dirai néanmoins que le froid et le chaud n'ont rien d'intolérable ; mais, pour la fumée, je vous confesse que c'est un martyre. Elle me faisait pleurer nécessairement, sans que j'eusse ni douleur ni tristesse dans le cœur . . . Il fallait parfois mettre la bouche contre la terre pour pouvoir respirer . . . J'ai cru,

plusieurs fois qu
comme le feu.

« Pour les chie
souvent de bons
courtoisie qu'ils
la cabane, ces pa
les et tantôt sur
venir, rôdant pa
face et sur le ve
qu'étant las de cr
visage, puis je le
Pendant que no
plus tôt que nous

« La nourriture
chasse était bonn
la prévoyance du
gement tant qu'i
avoir pour lui de
mettait pas de so
tance, tout le mc
sans autre nourri
tendres, quelque
dernes sous le nc

« C'est alors qu
la journée, je n
soupé (1). »

Sept mois dura
qu'il faille bien
réchauffa et le re
Québec, (27 mai
le pays des Hurc

Les Jésuites d
choisirent, pour y
situé à une petite
pointe formée par
Charles.

(1) Relation des m
Martin. Le P. Jean

plusieurs fois que j'allais être aveugle . . . Les yeux me cuisaient comme le feu.

« Pour les chiens, je ne sais si je dois les blâmer, car ils m'ont rendu souvent de bons services : il est vrai qu'ils tiraient de moi la même courtoisie qu'ils me prêtaient. Ne pouvant subsister à l'air, hors de la cabane, ces pauvres bêtes venaient se coucher, tantôt sur mes épaules et tantôt sur mes pieds. Etant affamés, ils ne faisaient qu'aller et venir, rôdant partout dans la cabane . . . Ils nous passaient et sur la face et sur le ventre, et si souvent et avec une telle importunité, qu'étant las de crier et de les chasser, je me couvrais quelquefois le visage, puis je leur donnais la liberté de passer ou ils voudraient . . . Pendant que nous mangions, ils portaient le nez dans nos écuelles plus tôt que nous n'y portions la main . . .

« La nourriture devenait un autre genre de tourment. Quand la chasse était bonne, la pâture était abondante ; mais le sauvage n'a pas la prévoyance du lendemain. Il mange glouonnement et sans ménagement tant qu'il lui reste un morceau, comme s'il ne pouvait pas y avoir pour lui de mauvais jours ! . . . Aussi, lorsque le temps ne permettait pas de sortir ou que la chasse ne fournissait aucune subsistance, tout le monde était condamné à passer trois ou quatre jours sans autre nourriture que des bourgeons d'arbres, quelques écorces tendres, quelques morceaux de mousse, connus des voyageurs modernes sous le nom de trips de roche, qu'on essayait de faire cuire.

« C'est alors que, quand je pouvais avoir une peau d'anguille pour la journée, je me tenais avoir bien déjeuné, bien diné et bien soupé (1). »

Sept mois durant, telle fut la vie du P. de Brébeuf. Pour crucifiante qu'il faille bien la reconnaître, elle n'attédisait pas son zèle : elle le réchauffa et le rendit plus ardent. Quand le missionnaire revint à Québec, (27 mai 1626), il brûlait autant que jamais de partir pour le pays des Hurons.

Les Jésuites désirant ne point demeurer à charge aux Récollets, choisirent, pour y placer leur établissement, un endroit très agréable, situé à une petite distance du couvent de Saint-Charles. C'était une pointe formée par la jonction de la petite rivière Lairer avec le Saint-Charles.

(1) Relation des missions de la Nouvelle-France, année 1642, citée par le R. P. Martin. Le P. Jean de Brébeuf, sa vie, ses travaux, son martyre.

Le 1^{er} septembre 1625, ils y plantèrent une croix avec toute la solennité qu'ils purent mettre à cette cérémonie, en présence des Pères Récollets et des principaux Français. Dès le même jour, l'on commença à abattre les arbres et à préparer le terrain. Pour ne pas être troublés dans leurs travaux, ils obtinrent du duc de Ventadour la concession des terres avoisinantes, auxquelles ils donnèrent le nom de Notre-Dame des Anges (1).

Ce fief s'étendait depuis la rivière Sainte-Marie, qui le sépare de la seigneurie de Beauport, jusqu'à un ruisseau situé à l'ouest du Laitret. La maison de Notre-Dame des Anges fut pendant plusieurs années la résidence principale des Jésuites. Tout en instruisant les Français et les Sauvages, ils commençaient à donner l'exemple de l'application à la culture de la terre. Les Pères et les Frères se livraient aux rudes travaux du défrichement et dès l'année suivante, ils purent semer leurs petits champs.

(A suivre)

L'ABBÉ R. H. CASGRAIN.



(1) Il est assez singulier que les Jésuites aient donné à leur fief et à leur résidence le nom de Notre-Dame des Anges, sachant que le couvent des Récollets, situé en face, portait ce titre depuis sa fondation. Ce fut, paraît-il un tableau de Notre-Dame des Anges, placé dans leur chapelle qui donna aux Jésuites l'idée de choisir ce vocable. Les Récollets s'en plainquirent aux Jésuites, quand ils l'apprirent, par une lettre publiée dans le *Mercurie Français. Etablissement de la Foi*, v. I. p. 444.

N. B. Dans le dernier numéro de la *Revue*, l'article sur les *Anciens Récollets* doit être signé comme tous les autres du nom de Mr l'abbé H. R. Casgrain. Les lettres N. D. L. R. doivent être placées à la fin de la note, au bas de la page.



La fête de sainte Padoue a revu dire d'abord des 13 mardis. D remplit de pieux et gagner les faveurs du Prédicateur des missions mais il eut la consigne sensiblement. Du à la fête fut digne ait été plus solennel.

La grand'messe de Notre-Dame de Marie fut suivie d'un sermon qui n'avait pas favorisé les intentions principales pieuses en consacrant à leur service.

Le digne couronnement chant toujours si fier le R. P. Plamondon chanter les gloires de Jésus-Christ, Antoinette trois traits suivants : puissance miraculeuse de ses disciples et vœux d'hommes attachés au détachement, qui !

SAINTE

ec toute la so-
ence des Pères
our, l'on com-
our ne pas être
Ventadour la
nèrent le nom

ui le sépare de
l'ouest du Lai-
dant plusieurs
instruisant les
l'exemple de
es Frères se li-
nnée suivante,

CASGRAIN.

ir fief et à leur rési-
vent des Récollets,
rait-il un tableau de
ix Jésuites l'idée de
, quand ils l'appri-
lissement de la Foi,

les Anciens Récol-
bé H. R. Casgrain.
, au bas de la page.



Chronique

DE

Saint Antoine

La fête de saint Antoine à Montréal. — La fête du Saint de Padoue a revêtu, cette année, un éclat tout particulier. Il faut dire d'abord qu'elle avait été parfaitement préparée par l'exercice des 13 mardis. Dès le 1^{er} des treize, l'église inférieure des Pères était remplie de pieux fidèles venus pour honorer leur puissant Protecteur et gagner les faveurs spirituelles attachées à ces saints exercices. Le Prédicateur des mardis non seulement sut maintenir son auditoire, mais il eut la consolation de le voir encore s'augmenter chaque fois sensiblement. Du 10 au 13 juin le triduum directement préparatoire à la fête fut digne des mardis ; aussi rien d'étonnant que le 13 juin ait été plus solennellement fêté que jamais.

La grand'messe chantée par un nouveau prêtre, le P. Mathieu-Marie fut suivie de la bénédiction des lys ; la température hélas ! n'avait pas favorisé l'éclosion des délicates fleurs ; néanmoins des maine pieuses en avaient cultivé quelques-unes dans le but de les consacrer à leur Saint bien-aimé.

Le digne couronnement de la fête fut l'exercice du soir. Après le chant toujours si pieux des complies—la prière du soir des moines—, le R. P. Plamondon de la Compagnie de Jésus prit la parole pour chanter les gloires de saint Antoine. Imitateur en tous points de Jésus-Christ, Antoine reproduit spécialement de son divin modèle les trois traits suivants : le mépris du monde, le laborieux apostolat, la puissance miraculeuse. De nos jours encore, Antoine se survit et par ses disciples et véritables serviteurs il veut continuer, au milieu d'hommes attachés au monde et livrés à son esprit, l'exemple du détachement, qui sera un véritable apostolat et ne manquera pas de

produire des miracles de conversion. Telles furent les pensées développées par le prédicateur avec simplicité et chaleur. Aux Tertiaires surtout il a rappelé le devoir qu'ils ont d'être plus que jamais fidèles à ce programme dont l'Eglise attend le salut.

La nombreuse assistance qui trouvait à peine place dans l'enceinte de l'église supérieure n'oubliera pas les paroles du R. Père et saint Antoine exaucera sa prière finale dans laquelle il demandait au puissant Thaumaturge de bénir, de maintenir, de développer et de rendre prospère la famille franciscaine du Canada.

Au salut du Saint Sacrement, la naïve simplicité des mélodies grégoriennes chantées par les frères de saint Antoine de Padoue saisit tous les cœurs, les faisant prier avec la foi du moyen-âge, d'une prière rythmée et pieuse qui élève et donne le calme avec la paix.

Le chant populaire d'un cantique à saint Antoine répété par la foule à plusieurs reprises et la vénération de la Relique du Saint terminèrent dignement l'heureuse journée.

Un témoin.



es reliques de saint Antoine. —

Chacun sait que le corps de saint Antoine repose à Padoue, dans la célèbre basilique *del Santo*. La langue, toujours intacte, se conserve dans un reliquaire spécial, en forme

de monstrance. On y fait aussi vénérer aux pèlerins une partie de la tête détachée du corps. Mais il y a, en d'autres lieux, de très précieuses reliques de saint Antoine, extraites de son sépulcre à différentes époques. La France possède le crâne du saint, apporté à Langes (Provence), par le Card. Guy de Montfort, qui avait fait à Padoue, sur l'ordre du pape, la seconde translation, le 15 février 1350.

La Belgique possède aussi un bras de saint Antoine, mais c'est la ville de Rome qui est spécialement riche en reliques du grand Thaumaturge. Mgr Xavier Barbier de Montaut, signale les suivantes. Une partie de son capuchon à l'église des Douze-Apôtres, et une autre partie, chez les Capucins, à l'Immaculée-Conception ; des parcelles de ses cendres, à l'église des Douze-Apôtres ; quelques-uns de

CH
ses cheveux, à Saint
te Cavo, dans les e
Saint Grégoire au r
Roch, SS. Pierre et
dans la campagne r
Pierre du Vatican, e
celles de reliques no
Campitelli, aux SS.



encore actuellement

Cette insigne relique de Philippe II, roi d'en 1599, en compagnie des provinces belges, la relique de saint Antoine que

L'infante Isabelle du palais de Bruxelles l'archiduchesse en fit

Vint la Révolution 1799, et la relique fut religieux. A sa mort, En 1883, celle-ci, se

la relique au prêtre qui fut en 1889, le taire du bras de saint pour la première fois

ses cheveux, à Saint-Pierre du Vatican, aux Douze-Apôtres et à Monte Cavo, dans les environs de Rome ; un morceau de son habit à Saint Grégoire au mont Cœlino ; quelques-uns de ses os à Saint-Roch, SS. Pierre et Marcellin, ainsi qu'à Castel-Gandolfo et Aruccia, dans la campagne romaine ; une partie de la peau de la tête à Saint-Pierre du Vatican, et une tunique entière à l'Ara-Cœli. Quelques parcelles de reliques non spécialement désignées se trouvent encore à Campitelli, aux SS. Jean et Paul et à Frascati.



bras de saint Antoine en Belgique. — Nombre de catholiques ignorent à coup sûr que la Belgique possède une insigne relique de saint Antoine de Padoue. C'est dans l'église principale de Couillet, près Charleroy, dédiée à saint Basile, qu'est actuellement déposée l'une des plus vénérables reliques de saint Antoine que l'on connaisse, en dehors de Padoue. C'est l'os supérieur du bras de ce grand Saint, mesurant encore actuellement plus de 20 centimètres de longueur.

Cette insigne relique fut donnée par l'évêque de Padoue à l'épouse de Philippe II, roi d'Espagne. Quand sa fille, l'infante Isabelle vint, en 1599, en compagnie de l'archiduc Albert, occuper les dix-sept provinces belges, la pieuse princesse apporta dans notre pays le bras de saint Antoine que lui avait légué sa mère, la reine d'Espagne.

L'infante Isabelle déposa la sainte relique dans la chapelle royale du palais de Bruxelles, où elle resta jusqu'en 1617. En cette année l'archiduchesse en fit don aux religieux franciscains de Mons.

Vint la Révolution française. Les moines durent se disperser en 1799, et la relique fut confiée au R. P. Philippe, le plus jeune des religieux. A sa mort, en 1832, il confia son précieux trésor à sa nièce, En 1883, celle-ci, se trouvant à son tour sur son lit de mort, remit la relique au prêtre qui l'assistait dans ses derniers moments.

Ce fut en 1889, le jour de l'Assomption, que M. Soupard, dépositaire du bras de saint Antoine et nommé curé de Couillet, l'exposa pour la première fois dans son église.

(*Le Patriote de Bruxelles*)

Un modèle de vie chrétienne dans le monde (Suite)

CN 1887, Lina Hébert voyait mourir une de ses belles-sœurs, qui laissait cinq orphelins, trois filles et deux fils, dont la moins jeune n'avait que huit ans ; elle les accepta chez elle. Le père se remaria, prit ses enfants, mais bientôt les confia de nouveau à sa sœur, qui, les adoptant définitivement, commença à remplir vis-à-vis d'eux, pour la continuer jusqu'à la mort, avec un dévouement admirable, cette œuvre d'éducation domestique éclairée, suivie et profondément chrétienne, dont peu de mères selon la nature savent ou veulent s'acquitter.

C'est le second acte de sublime charité que son grand cœur lui fit entreprendre.

La moins jeune des cinq enfants n'avait que huit ans, avons nous dit. Une complète paralysie des jambes et des reins la rendit, peu de temps après la mort de sa mère, absolument incapable de marcher, de se tenir debout ni bien assise ; ses bras mêmes, ses mains ne lui rendaient presque aucun service, elle ne pouvait pas toute seule prendre sa nourriture ; avec cela, fermée de caractère, mélancolique, très accessible par nature à l'abattement, douée cependant d'une volonté énergique. Cet état pénible dura treize ans. Terrain propice pour cultiver la patience chrétienne ! La tante ne manqua pas de l'exploiter.

Les moyens employés furent la présence de Dieu, le souvenir de la Passion, la doctrine clairement et simplement expliquée de la valeur surnaturelle de la souffrance, de l'immolation de soi-même pour la conversion des pécheurs. Il y a des âmes que Dieu a associées de toute éternité à l'œuvre rédemptrice du Sauveur ; de ce nombre doivent se croire toutes celles qui ont beaucoup à souffrir pendant cette vie ; elles ont une mission, une vocation spéciale, celle d'obtenir des grâces et d'expier pour les âmes qui ne prient pas, qui ne veulent pas se résigner. C'est à ces hauteurs que la tante s'efforçait d'élever sa *chère petite infirme*, et la nièce y montait ; il y avait des retards parfois, des reculades, des chûtes même, — le sacrifice est si pénible à notre pauvre nature ! — néanmoins l'ascension se poursuivait.

Nous qui l'avons intimement connue, nous aimons à nous rappeler l'endurance qu'elle finit par acquérir ; son crucifix à la main, elle restait calme, quoiqu'il advint.

Nous ne pouvons rien dire des quatre orphelins qui survivent.

Pour faire comprendre l'éducation, il suffira de mentionner que les enfants sont entrés dans la vie viciat.

Voilà encore de la vertu, rien pour le public. La charité est-elle en révérence vers soi-même et les siens ? sait pas gouverner sa prière, l'Eglise de Dieu ? » (1).

Pénétrons maintenant dans la vie sidérons par le dedans de la charité plus surnaturelle, qu'elle est vécue sous le seul regard de Dieu est dans ce qu'elle reflète et reçoit de la nature divine.

Nous ne donnerons qu'un exemple.

Nous avons assez dit de la vie d'une pauvre, très pauvre, mais qui n'est non seulement en esprit de Dieu, mais en fait, elle a tout manqué des choses de la santé, d'une abondance de grâces efficaces quand elle était dans les supérieurs. Ses dépenses pouvaient en être autrement, mais c'est volontairement qu'elle l'avait prévue dans sa vie de garder sa mère avec ses frères, les premiers obligations de son seul travail qu'elle avait elle a tenu bon jusqu'à la fin de ses souffrances, l'épuisement des derniers mois. Précédemment son frère pour entretenir ses frères, ferez-vous raisonner le contraire, oui, d'après la prudence de cela suffit.

(1) I TIM. III, 5.

Pour faire comprendre le zèle que la tante apporta à parfaire leur éducation, il suffira de mentionner que les deux sœurs de la *petite infirme* sont entrées dans la vie religieuse, que l'une d'elles achève son noviciat.

Voilà encore de la vraie charité ! Pas de bruit, pas d'applaudissement, rien pour le public ! Mais Dieu aimé et les âmes sanctifiées. La charité est-elle en réalité autre chose ? Et n'est-ce pas d'abord envers soi-même et les siens qu'il faut la pratiquer ? « Si quelqu'un ne sait pas gouverner sa propre famille, comment pourra-t-il conduire l'Eglise de Dieu ? » (1).

Pénétrons maintenant à l'intérieur de l'âme de Lina Hébert, considérons par le dedans cette vie d'autant plus belle, plus édifiante, plus surnaturelle, qu'elle a été plus cachée, plus humble, davantage vécue sous le seul regard de Dieu. La plus haute valeur d'une âme est dans ce qu'elle reflète de la lumière du ciel, c'est la part qu'elle reçoit de la nature divine.

Nous ne donnerons que les traits les plus saillants.

Nous avons assez dit le travail habituel de Lina Hébert. Elle était pauvre, très pauvre, mais de la pauvreté évangélique, qui sanctifie, non seulement en esprit, comme il est nécessaire aux personnes qui en font le vœu, mais en réalité, ce qui est plus difficile. Elle a souvent manqué des choses raisonnablement requises pour l'entretien de la santé, d'une abondance suffisante dans la nourriture, de remèdes efficaces quand elle était malade : elle préférait être riche de biens supérieurs. Ses dépenses pour vivre étaient presque nulles ; il ne pouvait en être autrement sans doute eu égard à son état, à sa position, mais c'est volontairement qu'elle s'était mise dans cette gêne, elle l'avait prévue dans toutes ses rigueurs. Quand elle avait résolu de garder sa mère avec elle, elle aurait pu exiger des secours de ses frères, les premiers obligés par convention spéciale. mais c'est avec son seul travail qu'elle voulait remplir son devoir d'amour filial, et elle a tenu bon jusqu'à la fin malgré sa faiblesse habituelle, malgré les souffrances, l'épuisement général, dont elle a été affectée dans les derniers mois. Précédemment elle aurait pu exiger davantage de son frère pour entretenir ses enfants, ou ne pas s'en charger. Mais quand ferez-vous raisonner le cœur qui se donne ! Conduite imprudente, oui, d'après la prudence du siècle ; l'âme qui aime la trouve sage, et cela suffit.

(1) I TIM. III, 5.

Sa pauvreté n'était une mortification que pour elle ; elle procurait toutes les douceurs à sa mère, tous les remèdes requis ; les aliments et les habits de ses *chers enfants* ne leur ont jamais laissé soupçonner les privations de leur tante, même chaque *jour de l'an* leur apportait de belles étrennes comme aux autres enfants du voisinage ; la tenue de son appartement trahissait une véritable aisance. Elle trouva en plus l'industrie de faire des aumônes notables, de laisser à ceux qu'elle aimait des souvenirs d'une valeur réelle. Il nous souvient d'un don de vingt piastres qu'elle confia à un missionnaire pour ses païens.

Nous retrouvons ici la plus value que la vertu de propreté ajoute aux objets, les ressources de la vertu d'économie, les charmes que la vraie piété chrétienne répand sur un intérieur.

Ne craignons pas de l'affirmer, c'est là une marque infaillible de la dévotion bien entendue.

Faut-il noter sa patience, sa mortification, son détachement ? Elle qui sut si bien inspirer à sa mère et à sa *petite infirme* ces dispositions préalables à tout progrès solide dans la vie spirituelle, sûrement les avait elle-même.

Nous préférons insister sur le principe d'où découlent, sous l'action de la grâce, tous les progrès que Dieu fait faire à une âme, dès qu'elle s'est donnée à lui pour devenir sainte, et montrer qu'il agissait à un haut degré d'intensité dans l'âme de Lina Hébert.

Nous le savons, ce principe, c'est la guerre à l'amour-propre. L'amour-propre et l'amour de Dieu sont les deux grands adversaires irréconciliables qui se disputent le cœur humain. « L'amour-propre nous concentre en nous-mêmes, et l'amour divin nous en fait sortir pour nous concentrer en Dieu (1). » L'un se fortifie dans l'exacte mesure que l'autre s'affaiblit, et réciproquement. Ce principe, c'est le renoncement que le divin Maître exige comme condition première pour aller à sa suite : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, et qu'il porte sa croix, et qu'il me suive (2). »

(1) GROU S. J. *Manuel des âmes intérieures*, p. 302. Nous recommandons avec instances aux âmes désireuses d'avancement sérieux dans la piété, ce livre de 350 pages, qui ne coûte que 25 cts chez Beauchemin, Montréal (1 fr. chez Lecoffre, Paris) ; il est clair, onctueux, plein de doctrine, et de la meilleure école d'ascétisme. S'il pouvait nous délivrer des fadaïses sentimentales, qu'il nous fait peine de rencontrer jusque dans des mains de Religieuses !

(2) Matt. XVI, 24.

(A suivre)

P. M. J. BENOIT, ptre, Tertiaire Fr.,
Docteur en théologie.



Montréal. — Dame
1902, après 3 ans de
— Fraternité S
en religion Sr Franç
profession.

— M. Téléphore
sion sur son lit de m

— Dame Louis P
sabeth de la Croix,
11 mois

Tertiaire fervente, ma
comba à la suite d'une l
joie et ses derniers mome
consolation et d'édificati

— Fraternité d
Carrière, née Julien
dée le 18 avril 1902,
fession.

Cette bonne Tertiaire
ment de ses devoirs et p

— Fraternité S
Dame Hubert Garan
Marie, décédée le 25

Elle est morte après un
gnation vraiment chrétien
pour qui elle professait un

— Fraternité S
Durantaye, en religie
à l'âge de 59 ans apr

— M. Alphonse
avril dernier.

Fervent catholique, il
hommes de Marie Imma

Puis il devint membre de
sa fidélité à la Règle du
mais laborieuse et bien re

Il eut le bonheur de s'être
le jour de la solennité de
Enfants de Marie, qu'il a

— Fraternité S
Caron, née Mary Cu

dée le 21 avril 1902,
— Fraternité S

gion Fr Jean-Baptiste
4 mois, après 15 ans



NÉCROLOGIE

Montréal. — Dame Zoël Blain, Tertiaire isolée, décédée le 8 juin 1902, après 3 ans de profession.

— **Fraternité Sainte Elisabeth.** — Dame Augustin Paquette, en religion Sr Françoise, décédée le 9 avril 1902, après 4 mois de profession.

— M. Téléphore Trudel, décédé le 14 mai 1902, a fait profession sur son lit de mort.

— Dame Louis Poirier, née Eléonore Dubois, en religion Sr Elisabeth de la Croix, décédée le 30 mai 1902, à l'âge de 41 ans et 11 mois

Tertiaire fervente, madame Poirier fut toujours un modèle de piété. Elle succomba à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Elle quitta cette vie avec joie et ses derniers moments, comme toute sa vie d'ailleurs, furent un sujet de consolation et d'édification pour sa famille et ses amis.

— **Fraternité du Saint-Enfant Jésus.** — Dame Edouard Carrière, née Julienne Brunet, en religion Sr Sainte Julienne, décédée le 18 avril 1902, à l'âge de 73 ans, après quatre années de profession.

Cette bonne Tertiaire sut toujours édifier ses Sœurs par le fidèle accomplissement de ses devoirs et par sa ponctualité à suivre les exercices de la Fraternité.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — **Fall-River Mass.** — Dame Hubert Garant, née Sophie Pigeon, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 25 mai, à l'âge de 77 ans après 3 ans de profession.

Elle est morte après une maladie de neuf mois qu'elle a soufferte avec une résignation vraiment chrétienne et a eu le bonheur de mourir dans le mois de Marie pour qui elle professait un culte tout particulier.

Sr Secrétaire.

— **Fraternité Saint-François d'Assise.** — M. F. X. De la Durantaye, en religion Fr François-Xavier, décédé le 18 mars 1902, à l'âge de 59 ans après 6 ans de profession.

— M. Alphonse Labonté, en religion Fr Antoine, décédé le 20 avril dernier.

Fervent catholique, il fut un des premiers membres de la Congrégation des hommes de Marie Immaculée, lors de sa création en cette paroisse Saint Charles. Puis il devint membre de la Fraternité de Saint François qu'il édifia par son zèle, sa fidélité à la Règle du Tiers-Ordre. Modeste et humble il mena une vie cachée mais laborieuse et bien remplie, pratiquant toutes les œuvres de vertus chrétiennes. Il eut le bonheur de s'éteindre paisiblement dans le Seigneur à 6 heures du matin, le jour de la solennité de saint Joseph, patron et protecteur des Congréganistes Enfants de Marie, qu'il a tant aimée et si bien honorée.

— **Fraternité Saint-Antoine de Padoue.** — Dame F. X. Caron, née Mary Cumming, en religion Sr Thérèse de Jésus, décédée le 21 avril 1902, après un an et demi de profession.

— **Fraternité Saint-Joseph.** — M. Joseph Depatie, en religion Fr Jean-Baptiste, décédé le 14 mai 1902, à l'âge de 71 ans et 4 mois, après 15 ans de profession.

Sainte-Monique. — Dame Léon Marcotte, née Orélie Duplessis, décédée le 23 avril, à l'âge de 76 ans après 18 ans de profession.

Son assiduité aux messes quotidiennes malgré son grand âge et l'intempérie des saisons, sa résignation chrétienne dans les adversités de la vie, et le calme de son âme, en face de la mort, sont vraiment admirables. Il est à souhaiter que beaucoup de Tertiaires marchent sur les traces de cette Sœur disparue, et fassent revivre ses exemples en même temps que son amour pour la Sainte Eucharistie dont elle nourrissait son âme presque chaque jour.

— M. Olivier Lemire, décédé le 27 avril à l'âge de 73 ans, après 18 ans de profession.

— M. Louis Foucault, décédé le 1^{er} avril, à l'âge de 85 ans, après 18 ans de profession.

— M. Joseph Descoteaux, décédé le 23 mai, après 18 ans de profession.

Sr Secrétaire.

Sainte-Thérèse. — Dame Nazaire Meunier, née Scholastique Limoges, décédée après plusieurs années de profession.

Hull. — Dame Vve Nicolas Mathieu, en religion Sr Gertrude, décédée le 9 avril 1902, a fait profession sur son lit de mort.

L'Assomption. — Dlle Rachel Charland, a fait profession sur son lit de mort.

Saint-Sulpice. — Dame Pelletier, née Lucie Chagnon.

Saint-Joseph de Lévis. — Delle Ursule Bouchard, en religion Sr Claire, décédée le 15 mars 1902, à l'âge de 86 ans, après 11 ans et 6 mois de profession.

Montmagny. — Dame Vve Frédéric Boulanger, née Philomène Gamache, décédée le 15 mai 1902, à l'âge de 64 ans, après 11 mois de noviciat.

Elle appartenait aussi à l'Association du Chemin de Croix Perpétuel. Elle était une excellente chrétienne.

Saint-Jacques-le-Mineur. — Dame Toussaint Boulé, née Cécile Longtin, en religion Sr Micheline, décédée le 23 mai 1902, à l'âge de 86 ans et 4 mois.

Très bonne chrétienne, mère de famille dévouée, madame Boulé fut encore un modèle de foi, de patience et de résignation dans les épreuves nombreuses que la divine Providence lui envoya. Elle fut également calme et résignée dans sa dernière maladie, pendant laquelle elle reçut plusieurs fois la Sainte Eucharistie. Les Tertiaires ont assisté en corps à ses funérailles et avec leur costume.

Sainte-Dorothée. — Dame Alfred Jolicœur, née Alma Lacroix, en religion Sr Agnès d'Assise, décédée le 21 avril 1902, à l'âge de 34 ans, après 8 ans de profession.

Vraie chrétienne, madame Jolicœur fut un modèle d'épouse et de mère de famille. Sa piété était remarquable; elle faisait partie de toutes les associations pieuses établies dans la paroisse et en remplissait fidèlement toutes les obligations. Sa règle de conduite était: Dieu avant tout.

Comme enfant de saint François, elle se rendait ponctuellement à l'église toutes les fêtes du Tiers-Ordre, pour se confesser et faire la sainte communion; elle assistait de même ponctuellement aux assemblées mensuelles. Sa mort a été calme et édifiante. Elle faisait partie du Chemin de Croix Perpétuel.

Chemin de Croix Perpétuel. — **Saint-Ours.** — Dame Mizaël Saint-Jacques.

R. I. P.